Date de dépôt : 9 juin 2016

Pétition

pour une route Antoine-Martin sécurisée et résidentielle

Mesdames et Messieurs les députés,

Les soussignés, riverains de la route Antoine-Martin ou proches de ces derniers, demandent instamment que des mesures soient prises par les autorités compétentes pour sécuriser ce tronçon routier et lui rendre sa vocation résidentielle. Ils sollicitent à cet effet que les aménagements suivants soient étudiés et réalisés :

- Création d'une zone 30 résidentielle, à l'image de ce qui s'est réalisé sur les chemins adjacents (chemins de la Place-Verte, du Bois-Gourmand, de la Tour-de-Pinchat).
- Elargissement, sur l'ensemble de la route, du trottoir existant afin de permettre aux piétons de se croiser sans empiéter sur la chaussée.
- Construction de ralentisseurs, conformément à celui implanté à l'angle des chemins de la Tour-de-Pinchat et de la Place-Verte, devant la poste, aux emplacements des arrêts de bus, ceci afin de modérer la vitesse des automobiles sans entraver la vitesse d'exploitation des bus.
- Marquage par un bitume coloré des bandes cyclables dessinées sur les deux côtés de la route.
- Renforcement de l'éclairage des passages piétons et installation de feux rouges avec « bouton-poussoir », tant sur la route Antoine-Martin que sur les cheminements scolaires en général (route de Marsillon, route de Veyrier (hauteur crèche de la Cigogne et école Bois-Gourmand), chemin de Pinchat).

P 1975 2/2

N.B. 1254 signatures

M. Charles Lassauce Route Antoine-Martin 10 1234 Vessy

M^{me} Katia Tornare Chemin Henry-Berner 20 1234 Vessy